

VISITE DE TEBBOUNE À DJELFA

La région promise à un bel avenir

P3



RELANCE DU BARRAGE VERT À DJELFA

Vers le reboisement de 400.000 hectares d'ici à 2026

P11

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA ET LA CISJORDANIE

8.069 martyrs et plus de 22.000 blessés

• Antonio Guterres : la situation est de plus en plus désespérée

P11

Développement du tourisme médical en Algérie

Vers la réhabilitation de 34 bains thermaux traditionnels

P4

EXERCICE DU DROIT SYNDICAL

Obligation de déposer les projets de statuts avant le 2 novembre

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a rappelé, hier dans un communiqué, aux organisations syndicales de base, aux fédérations et aux confédérations syndicales de travailleurs et d'employeurs enregistrées, l'obligation de déposer, dans un délai n'excédant pas le 2 novembre 2023, leurs projets de statuts, conformément aux dispositions de la loi relative à l'exercice du droit syndical. Le ministère a précisé que ce rappel intervient «conformément aux dispositions de la loi 23-02 du 5 Chaoual 1444 correspondant au 25 avril 2023 relative à l'exercice du droit syndical, notamment les dispositions de son article 159». Il est à noter que la loi précitée a fixé un délai de mise en conformité n'excédant pas le 2 novembre 2023, relève le ministère qui invite les organisations syndicales qui n'ont pas encore déposé leurs statuts, à «respecter cette procédure légale, y compris les organisations syndicales qui n'ont pas encore tenu leurs congrès nationaux». Le ministère a signalé que «la transmission des projets de leurs statuts est une condition nécessaire pour se conformer à la loi n 23-02 susvisée». «Une fois que les statuts auront été déposés et auront reçu leur conformité par les services compétents du ministère, ces organisations pourront, ensuite les soumettre à leurs congrès conformément à leurs calendriers internes», a expliqué le communiqué. Le ministère «s'engage à accompagner les organisations syndicales dans ce processus et à répondre à toute question ou préoccupation qu'elles pourraient avoir», rappelle que «le respect de ces obligations légales est d'une importance capitale afin de garantir la transparence, la légitimité et la crédibilité du mouvement syndical au sein de notre pays», a conclu le communiqué.

COMMERCIALISATION DU FER À BÉTON DANS LES PAYS BALTES

AQS obtient le certificat de conformité

La société de sidérurgie Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara (Jijel) a obtenu, auprès de l'organisme international KIWA (essais, contrôles et certification), le certificat de conformité du fer à béton qui lui permet de pénétrer les marchés des pays baltes, a indiqué, hier, la direction d'information d'AQS. Elle a précisé que le certificat de conformité délivré à AQS par l'organisme international de certification KIWA permettra à la société algéro-qatarie de commercialiser le fer à béton qu'elle produit sur les marchés de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, pénétrant ainsi de nouveaux marchés considérés parmi les plus exigeants en termes de qualité. L'obtention par AQS de cette «certification prestigieuse» confirme la haute qualité du fer à béton produit à Bellara, ainsi que la justesse de l'approche commerciale stratégique, professionnelle, de la direction de l'entreprise algéro-qatarie, a-t-on souligné. C'est aussi, a ajouté la même source, «le fruit des efforts et du dévouement de l'entreprise à atteindre les normes les plus élevées en termes de performance industrielle et de qualité», ainsi qu'en termes de «performance commerciale et de marketing, ce qui en fait l'un des pionniers les plus importants de l'industrie sidérurgique dans le monde». KIWA est l'un des organismes internationaux les plus importants dans le domaine des tests et du contrôle de qualité. Le certificat est délivré aux entreprises qui adhèrent aux normes de l'Union européenne et se conforment aux lois et réglementations locales en matière de qualité des produits, selon la même source. Celle-ci a également rappelé que cette certification s'ajoute à celles déjà obtenues, telles que la certification ISO, la certification de conformité du fer à béton et du fil machine délivrée par l'organisme britannique CARES, ainsi que l'homologation obtenue auprès de l'Entreprise polonaise Zetom qui avait permis à AQS de pénétrer les marchés d'Europe de l'Est.

R.E

HYDROCARBURES

Les prix du gaz algérien vers l'Espagne ont triplé

Cette hausse des prix du gaz a grandement affecté le niveau de la facture énergétique de l'Espagne, qui s'est élevée à 3 milliards d'euros (3,17 milliards de dollars) au cours de l'année 2022, contre 1,17 milliard d'euros (1,24 milliard de dollars) en 2021.

Un récent rapport espagnol a révélé que les prix du gaz algérien exporté vers l'Espagne ont augmenté environ trois fois, au cours des années 2022 et 2023 par rapport aux prix de l'année 2021. Selon ce rapport, publié par le site de la radio espagnole (Canal Sur Media), les prix du gaz algérien vers l'Espagne sont actuellement d'environ 650 euros (687,7 dollars américains) la tonne, soit 3 fois les prix que les deux pays avaient approuvés en 2021.

Le rapport attribue les raisons de cette hausse aux répercussions de la guerre russo-ukrainienne, ainsi qu'à la rupture des relations entre l'Algérie et le Maroc, qui a entraîné le non-renouvellement du contrat d'exploitation du gazoduc reliant l'Espagne via le Maroc.

Ces facteurs ont conduit, selon le rapport, au triplement des prix du gaz arrivant à Almeria, ce qui a entraîné une augmentation des coûts de divers produits énergétiques en Espagne. Le rapport indique que les approvisionnements arrivant d'Algérie vers l'Espagne se font via le gazoduc Medgaz, ou via des méthaniers vers le port d'Almeria, une étape qui fait suite aux négociations de Sonatrach avec ses clients. Au cours des cinq dernières années, jusqu'à 21 millions de tonnes de gaz algérien ont acheminé vers la ville d'Almeria, dans le sud de l'Espagne, via le gazoduc maritime et les navires arrivant au quai du



port, pour une valeur totale d'environ 9 milliards d'euros (9,52 milliards de dollars). Cette hausse des prix du gaz a grandement affecté le niveau de la facture énergétique de l'Espagne, qui s'est élevée à 3 milliards d'euros (3,17 milliards de dollars) au cours de l'année 2022, contre 1,17 milliard d'euros (1,24 milliard de dollars) en 2021. Jusqu'à fin août dernier, le coût du gaz algérien pour l'Espagne s'élevait à 1,8 milliard d'euros (1,25 milliard de dollars), pour une quantité de 2,7 millions de tonnes. Concernant les approvisionnements algériens en gaz liquéfié vers le port d'Almeria via des méthaniers, les choses ne sont pas très différentes, puisque la facture a sensiblement aug-

menté en 2023, sur la base des chiffres enregistrés jusqu'à fin août dernier. Au cours de l'année 2022, l'Espagne a dépensé environ 378 millions d'euros (400 millions de dollars) en échange des expéditions gazières estimées à environ 474 mille tonnes, ce qui représente 90 millions d'euros supplémentaires (95,2 millions de dollars), malgré la diminution d'environ 90 % des expéditions de gaz liquéfié. Les prix du gaz liquéfié algérien vers l'Espagne ont bondi entre les deux périodes, passant de 380 euros (402 dollars) à 800 euros (846,4 dollars) la tonne, d'autant plus que ce type d'expédition n'est pas soumis aux prix convenus dans les contrats à long terme entre les deux pays mais plutôt

aux fluctuations du marché. Les prix du gaz algérien vers l'Espagne figuraient parmi les contrats qui ont été mis sur la table des négociations entre Sonatrach et ses clients, Madrid étant l'un des plus importants d'entre eux. Ce qui a débouché sur un accord entre Sonatrach et la société espagnole «Naturgy» concernant la révision des conditions de vente. L'ex président directeur général de Sonatrach, Tawfiq Hakar, avait indiqué que l'accord signé prévoyait une révision des prix en fonction du marché, tout en indiquant que l'accord s'étend sur 3 ans, même si les négociations étaient «difficiles» et se sont poursuivies pendant une période de 10 mois.

Ma Ben

LUTTE CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Lancement d'une campagne de vaccination

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2023-2024 a été lancée, après l'acquisition par le ministère de la Santé de deux millions de doses de vaccin, destinées spécifiquement aux catégories sociales vulnérables. Lors d'une conférence de presse animée à l'Institut national de santé publique (INSP-Alger), plusieurs spécialistes ont souligné la nécessité de sensibiliser les catégories vulnérables notamment les personnes âgées, les malades chroniques et les immuno-déficients en vue de leur éviter les complications de ce virus «pouvant survenir simultanément avec celui du Covid-19». A cet égard, la directrice de la Prévention des maladies transmissibles au ministère de la Santé, Samia Hammedi, a mis en évidence le rôle des médias dans la sensibilisation sur l'importance de la vaccination pour réduire le taux d'infection et la propagation du virus, indiquant que le ministère a,

jusqu'à présent, acquis deux millions de doses de vaccin, qui ont été distribuées à travers les 58 wilayas en vue de protéger les catégories ciblées. Elle a ajouté que des services ont été spécialement aménagés au niveau des établissements hospitaliers pour accueillir les cas graves et compliqués. De son côté, le directeur général de l'Institut national de santé publique (INSP), Abderrezak Bouamra, a mis en avant les souches susceptibles de se propager pendant cette saison, selon les pronostics de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), d'où la nécessité d'acquiescer «un vaccin à 4 souches». Aussi, il a souligné les mesures prises pour surveiller les zones pouvant connaître une large propagation du virus et suivre les recommandations dans ce domaine pour limiter le risque de complications à même d'affecter les populations vulnérables. Pour leur part, la directrice de l'approvisionnement à l'Institut Pasteur, Zoulikha Semai Ben Kedadra, et le directeur de la

distribution au niveau du même organisme, Abderrezak Soufi, ont affirmé qu'un réseau de surveillance du virus à travers les laboratoires de l'Institut ainsi que de la surveillance des maladies transmissibles par l'INSP «pourrait contribuer à maîtriser leur propagation», soulignant «la disponibilité de tous les tests médicaux pour le dépistage des maladies respiratoires et du COVID-19 en cas d'apparition des deux virus simultanément». Conformément aux instructions du ministère de la Santé, tous les établissements concernés dont les hôpitaux, les établissements publics de santé de proximité (EPSP) et les officines privées auxquels cette mission a été confiée, prendront en charge l'opération de vaccination, sachant que le vaccin est remboursable par la Caisse nationale de sécurité sociale pour les personnes atteintes de maladies chroniques et immunitaires.

R.N

VISITE DE TEBBOUNE À DJELFA

La région promise à un bel avenir

Le président de la République est en visite, depuis hier, à la wilaya de Djelfa qui révèle d'un riche potentiel économique, en particulier en matière d'agropastoralisme.



Après l'avoir reportée de plusieurs jours à cause de la situation en Palestine occupée, le président de la République a entamé, hier, une visite de travail et d'inspection à la wilaya de Djelfa en vue d'inaugurer et inspecter plusieurs projets de développement. Le programme d'Abdelmadjid Tebboune comprend, entre autres, l'inauguration de la gare de trains par où passera la ligne ferroviaire en projet reliant Boughezoul à Laghouat ainsi que la relance du barrage vert avec le coup d'envoi de l'opération de boisement de près de 400.000 ha. Il concerne aussi l'ouverture officielle du centre anti-cancer et celle de la première faculté de médecine de la wilaya qui accueillera une centaine d'étudiants.

Djelfa qui compte douze daïras et trente-six communes habitées par près de 1,5 millions d'âmes connaît une dynamique de croissance soutenue et devra disposer de plusieurs infrastructures importantes. Sa vocation agropastorale ne l'empêche pas de rêver grand. Étant limitrophe à près d'une dizaine de wilayas, elle est déjà promise à devenir un carrefour entre les quatre coins du pays grâce, notamment, à un réseau ferroviaire de 321 km formé de trois lignes ferroviaires, dont une traversant son territoire pour relier les wilayas de Tissemsilt et M'Sila. Longue de 290 km, cette ligne traverse quatre communes de Djelfa, et compte trois gares ferroviaires, entrées en service en décembre dernier. A cela s'ajoutent le tronçon Djelfa-Bou-

ghezoul (Médéa) qui parcourt une distance de 140 km, et la desserte Djelfa-Laghouat longue de 110 km. Deux projets totalement achevés, dans l'intention de leur mise en exploitation effective, après la réalisation d'une gare ferroviaire intermédiaire. La wilaya a, également, bénéficié de projets d'importance stratégique en matière de sécurité alimentaire, dont la plus importante porte sur la réalisation d'installations pour le stockage des céréales d'une capacité de 1,4 million de quintaux.

UNE TERRE STEPPIQUE

En matière d'enseignement supérieur, l'université Ziane Achour de Djelfa a orienté ses offres de formation en fonction des besoins du marché du travail, à travers l'introduction de plusieurs spécialités pour former des ingénieurs d'Etat, parallèlement à l'ouverture d'une annexe de la faculté de médecine relevant de l'université d'Alger 1, et d'une spécialité en sciences vétérinaires d'une durée de six ans, selon El Hadj Aïlam, le recteur de cet établissement. Les nouvelles spécialités d'ingénieur d'Etat concernent l'électrotechnique, le génie mécanique, le génie des procédés, les sciences agricoles et le génie civil, entre autres.

Dans le domaine de la Santé publique, la population a réclamé et obtenu un Centre anti-cancer d'une superficie de près de cinq hectares qui, grâce à 120 lits et ses trois accélérateurs, peut prendre en

charge près de 150 malades atteints de différents types de cancer. Caractérisée par un climat continental froid en hiver, sec et chaud en été, la wilaya de Djelfa occupe une superficie de plus de 32 000 km² où les forêts occupent 8% du territoire. Elle est, en outre, le siège d'une portion du Barrage vert, cette muraille naturelle, l'une des plus longues au monde, plantée à partir du milieu de la décennie 1970 pour stopper l'avancée du désert.

Toutefois, Djelfa est avant tout une terre steppique connue pour la qualité et l'importance de son cheptel ovin estimé à plus de quatre millions de têtes qui en fait l'un des principaux marchés d'Algérie.

En ce qui concerne les ressources en eau, la région reçoit en moyenne 350 mm d'eau de pluie par an, un enneigement de 4 à 13 jours en moyenne et d'un appoint hydraulique fournit par trois barrages. Elle offre la possibilité de développement d'une agriculture intensive et moderne par la production de cultures fourragères pour l'alimentation du cheptel et la production de cultures maraîchères dont des rendements élevés ont déjà été enregistrés, selon l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière. Ses sols sont favorables au développement d'une telle agriculture sont généralement situés dans les piémonts sud de l'Atlas tellien, dans l'Atlas saharien et dans les lits d'épandage des oueds et des dayates.

Mourad Fergad

AVEC UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 120 LITS

Le Président de la République inaugure un Centre anti-cancer

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé hier à Djelfa, à l'inauguration du Centre anti-cancer (CAC) "Colonel Moudjahid Ahmed Bencherif", dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection dans cette wilaya. A cette occasion, le président Tebboune a reçu des explications exhaustives sur ce projet vital réalisé sur une superficie d'environ 5 hectares, pour un coût de plus de 6 milliards da.

Ce Centre dispose d'un matériel médical de pointe et d'un système numérique avancé, ainsi que de plusieurs structures de santé encadrées par une équipe médicale hautement qualifiée, à même de répondre aux besoins de la population de la wilaya et des régions voisines.

Le CAC a été réalisé en concrétisation de l'un des engagements pris par le Président de la République devant les habitants de la wilaya, lors de la campagne électorale pour la présidentielle de 2019. Lancé en mars 2021, ce projet dont la réalisation a été confiée, en octobre 2020, à la société "COSIDER", a été réceptionné en juillet dernier, avant les délais fixés. Le nouveau CAC sera doté de trois accélérateurs, pour lesquels une enveloppe de 2,7 milliards da a été allouée.

Avec une capacité d'accueil de 120 lits, le centre est encadré par 70 médecins, 15 spécialistes physiologistes et 250 paramédicaux.

Cette structure est à même d'assurer des séances de soins pour 150 patients/jour et le même nombre d'examen médicaux quotidiens, ainsi qu'une moyenne allant entre 10 et 20 interventions chirurgicales par jour.

Le centre comprend plusieurs services hospitaliers spécialisés: curiethérapie, scintigraphie, Radio-analyse, et curiethérapie métabolique.

Il dispose également d'une pharmacie, d'un bloc opératoire, d'un service de réanimation et de lits de médecine nucléaire, ainsi qu'un service d'oncologie pour les adultes et un autre pour les enfants.

A noter que ce centre est entré en service parallèlement à son inauguration et a commencé à recevoir les premiers patients qui ont tenu à remercier le président de la République pour la création de cette structure de santé à même de réduire les déplacements des patients et des gardes-malades aux centres de Blida et d'Alger.

ABOU EL FADHL BAADJI (SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FLN)

Le 11e congrès sera une étape pour la consolidation de l'unité" du parti

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadhl Baadji a réaffirmé, hier à Alger, que le 11e congrès de son parti sera une étape pour "la cohésion et la consolidation de l'unité de ses rangs". Dans une allocution prononcée lors de sa présidence des travaux de la 11e session ordinaire du Comité central, baptisée du nom des deux défunts moudjahidines Othmane Belouizdad et Youcef El Khatib dit "Si Hassan", M. Baadji a indiqué que le 11e congrès du parti sera une étape "pour la cohésion et la consolidation de l'unité" au sein de ses rangs, ainsi qu'une occasion pour "renouveler le serment fait aux chouhada et les valeurs de la Glorieuse guerre de libération nationale".

Le parti œuvre, à travers son congrès qui a connu un retard pour des "raisons objectives", a-t-il dit, "à poursuivre sa démarche au service de l'Etat et à concrétiser les revendications du peuple". A l'occasion de cette session, M. Baadji a présenté le bilan des réalisations du FLN depuis son accession au poste de SG du parti, dont sa participation à toutes les échéances, "l'encouragement" de l'adhésion des jeunes et de l'élément féminin, ainsi que "l'activation du contrôle" sur les mouhafadhat et les kassamates.

Sur un autre plan, le SG du FLN a réitéré l'appui de sa formation politique à la cause palestinienne, soulignant que la résistance est "un droit légitime" du peuple palestinien qui fait face au "massacre auquel se livrent les sionistes", avec la complicité éhontée de l'Occident", se félicitant des positions de l'Etat algérien, sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'égard des justes causes d'émancipation dans le monde".

M. Baadji a salué dans le même cadre, les positions "honorables" du Président de la République vis-à-vis de la cause palestinienne en cette conjoncture où Ghaza connaît "un génocide contre les innocents".

R.N

RELANCE DU BARRAGE VERT À DJELFA

Vers le reboisement de 400.000 hectares d'ici à 2026

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné, hier à Djelfa, le coup d'envoi du projet de relance du barrage vert, qui a vocation à créer de la richesse dans de vastes régions du pays grâce à ses dimensions environnementales et économiques nouvelles.

Dans la région d'El Maalba (commune de Djelfa), le président de la République a inspecté le lancement de la première phase du projet, prévoyant le reboisement de 400.000 hectares d'ici à 2026.

Dans le cadre de ce projet, il

a été procédé dans cette région à la plantation de différentes espèces d'arbres sur une superficie de 70 hectares.

L'opération de reboisement, supervisée par le Président Tebboune, qui y a participé symboliquement en plantant un arbre, a mobilisé des éléments de la conservation des forêts de la wilaya, des scouts musulmans algériens et des représentants de la société civile.

Le projet de relance du barrage vert vise à porter sa superficie de 3,7 à 4,7 millions d'hectares dans les zones steppiques à travers 13 wi-

layas, 183 communes et 1.200 localités. Une superficie d'un million d'hectares sera reboisée par différentes espèces d'arbres, notamment fruitiers, qui ont une grande valeur économique et résistent mieux au climat steppique.

Le barrage vert couvre, d'est en ouest, les wilayas de Naâma, El Bayadh, Laghouat, Djelfa, Médéa, Bouïra, M'Sila, Batna, Khenchela, Tébessa, Sétif, Bordj Bou Arreridj et Biskra. Ce projet bénéficiera à plus de 7 millions d'habitants.

La concrétisation du projet de barrage vert dans le cadre de

la nouvelle approche est assurée par les conservations des services agricoles des wilayas concernées et le Haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS). Les travaux s'étaleront sur sept ans.

Le Président de la République avait mis l'accent, lors de la réunion du Conseil des ministres du 30 août 2020, sur la nécessité de relancer le projet de barrage vert avec la contribution et la participation active de toutes les parties concernées, notamment la société civile.

R.N

FINANCES

Faid reçoit des représentants des chambres des notaires

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a reçu, samedi 28 octobre à Alger, des représentants des chambres des notaires, en vue d'assurer l'adhésion de cette corporation dans le processus de numérisation, notamment de l'administration du domaine national et des impôts, a indiqué un communiqué du ministère. «M. Faid a tenu une réunion de concertation et de coordination, au niveau de son département ministériel, avec les représentants de la corporation des notaires, dans le but de renforcer la compréhension mutuelle et d'assurer une adhésion active de cette corporation dans le processus de numérisation du ministère des Finances et tout particulièrement l'administration du domaine national et des impôts », a expliqué la même source.

Un représentant du ministère de la Justice, les représentants des différentes chambres des notaires, nationales et régionales, ainsi que les directeurs généraux des Impôts, du Domaine National et du Trésor ont pris part à cette réunion, a souligné le document. Le ministère a précisé que cette réunion «marque un jalon significatif dans la modernisation de l'administration publique et les efforts du gouvernement en vue de faciliter les échanges d'informations électroniques et l'efficacité opérationnelle».

A l'ouverture de cette rencontre, M. Faid a «invité les notaires, en tant que partenaires incontournables, à partager leurs propositions en matière de numérisation, dans la mesure où leurs compétences et leur expertise sont essentielles pour garantir la réussite de cette transformation», a fait savoir le ministère.

M. Faid a également ajouté que leur participation «active» est «essentielle» pour garantir que le processus se déroule de manière «transparente, équitable et en conformité» avec les lois et règlements en vigueur.

Au cours de la réunion, le Ministre a, aussi, partagé sa vision de l'avenir de l'administration du domaine national et des impôts, qui repose sur l'intégration de technologies de pointe pour rationaliser les procédures et améliorer l'accès aux services publics pour le citoyen. Il a, dans ce sens, souligné que «la numérisation réduira la bureaucratie, améliorera l'efficacité et renforcera la transparence, tout en minimisant les possibilités de fraude et de corruption».

M. Faid a également rappelé que «la finalité de tous ces processus est de servir le citoyen, en tant qu'usager ultime, de toutes les prestations de services».

Pour leur part, les représentants des notaires ont souligné que «cette réunion offre une opportunité précieuse pour aborder les problèmes spécifiques liés à la numérisation, des problèmes qui ne peuvent être résolus efficacement que grâce à ces rencontres de concertation». De plus, les représentants de la corporation des notaires ont manifesté leur engagement «ferme» à contribuer activement à la réussite de la politique de l'Etat visant à numériser et moderniser l'administration publique.

Ils ont aussi affirmé leur volonté de travailler en tandem avec les structures du Ministère des Finances pour développer des solutions qui amélioreront la qualité des services, garantiront la sécurité juridique et faciliteront la vie des citoyens et des entreprises.

Cette collaboration entre le ministère des Finances et la Chambre des Notaires témoigne de «l'importance de la coopération entre le secteur public et ses partenaires pour réaliser des réformes d'envergure, ouvrant la voie à une ère de transformation numérique prometteuse pour notre pays», a souligné le communiqué, ajoutant que «cette rencontre a permis de jeter les bases d'une collaboration fructueuse visant à faire progresser la numérisation de l'administration du domaine national et des impôts, qui profitera à l'ensemble de la société».

R.E

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME MÉDICAL EN ALGÉRIE

Vers la réhabilitation de 34 bains thermaux traditionnels

L'Algérie dispose d'importantes sources thermales et d'un littoral de plus de 1.600 km, ce qui offre de nombreuses opportunités et encourage les investissements dans le domaine du tourisme médical, qu'il s'agisse des thermes ou de la thalassothérapie.

Le secteur du tourisme œuvre à développer le tourisme thermal par la valorisation de l'exploitation des sources à forte valeur thérapeutique, a affirmé samedi 28 octobre à Sétif le directeur général du tourisme au ministère du Tourisme et de l'artisanat, Djamel Alili. Cet objectif sera atteint par la modernisation et la réhabilitation des bains thermaux traditionnels, pour qu'ils soient conformes aux normes internationales, tout en œuvrant à fournir un climat propice à l'investissement au niveau des sources thermales inexploitées pouvant accueillir des projets de développement, ainsi que le développement de la thalassothérapie, a ajouté M. Alili lors du Forum international du tourisme thermal organisé dans la salle du dôme du Park Mall de Sétif. Il a souligné à cet égard que trois opérations ont été intégrées au programme du gouvernement à l'effet de développer l'activité liée au tourisme thermal. Les opérations en question concernent l'investissement dans 34 bains thermaux traditionnels répartis sur 18 wilayas afin de les élever aux normes internationales, l'investissement dans 20 sources thermales inexploitées pouvant abriter des projets conformes aux mêmes normes internationales et, enfin, l'investissement dans les zones d'expansion touristique situées sur le littoral et dotées de plans d'aménagement touristique afin de réaliser au moins deux centres de thalassothérapie dans 14 wilayas côtières. M. Alili a également indiqué que les statistiques ont fait apparaître, ces dernières années, une augmentation significative de la fréquentation des structures thermales. Il a souligné, à ce propos, que 3,5 millions de curistes se sont rendus dans des stations thermales, ce qui nécessite, selon lui, d'investir dans le domaine.

Le DG du tourisme a également souligné que les orientations stratégiques pour le développement de l'activité thermique articulent autour de 5 axes, à savoir l'identification, le recensement et la protection des sources thermales, le développement du tourisme de santé et de loisirs, la mise en place des bases et des règles de structuration de l'activité thermique, la transformation du tourisme thermal en véritable outil de développement social et de loisirs et enfin l'éclaircissement de la vision quant à ce type de tourisme en définissant une stratégie de communication spécifique à ce domaine.

Pour sa part, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a déclaré, dans son intervention lors des travaux du forum, que l'Algérie «met en œuvre, aujourd'hui, une nouvelle po-



litique de valorisation de ses ressources thermales en ouvrant la porte aux investisseurs privés, ce qui promet un bel avenir à cette activité en suscitant une concurrence à même de permettre d'offrir un service de haute qualité et, partant, d'attirer des touristes européens et africains». Il a ajouté, dans le même contexte, que le tourisme thermal est «un véritable levier du développement économique du pays», indiquant que le CREA «accompagnera l'effort de l'Etat dans ce domaine pour assurer le succès des projets proposés».

De son côté, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a évoqué les principaux fondements du nouveau système d'investissement, et souligné que la stabilité sécuritaire, dans son concept global, permet désormais d'être «confiants quant au climat de l'investissement». Il a également évoqué «la clarté de la vision en matière de transition vers une économie basée sur la diversification», et «l'orientation vers les secteurs prioritaires et les grands objectifs d'investissement». M. Rekkache a mis en exergue les nouveautés apportées par la nouvelle loi sur l'investissement, tels que la révision de la structure organisationnelle des organismes formant le système d'investissement, le développement de réseaux d'évaluation pour accorder des avantages selon des critères clairs et mesurables, la fixation de délais de réalisation et la mise en place d'une plate-forme numérique pour l'investisseur.

Les experts ayant participé à ce forum se sont accordés à affirmer que ce type de tourisme est «aujourd'hui devenu un pilier essentiel du développement économique en raison des

importantes opportunités d'investissement qu'il offre». Le Dr. Ahmed Belaïter, expert algérien en thérapie par leau thermale, a souligné, dans ce contexte, que l'Algérie «dispose d'importantes sources thermales et d'un littoral de plus de 1.600 km, ce qui offre de nombreuses opportunités et encourage les investissements dans le domaine du tourisme médical, qu'il s'agisse des thermes ou de la thalassothérapie». Il a appelé à la poursuite des échanges d'expériences entre experts nationaux ou de l'étranger du pays, en multipliant les contacts entre eux.

L'experte jordannienne, Mme Maram Mahmoud Abdul Razzak, a indiqué, dans une communication intitulée «Le tourisme thermal en Jordanie», que cette activité constitue un type de tourisme des plus importants en raison de la demande croissante de personnes recherchant des traitements par les eaux thermales, du confort, du repos et des loisirs. Cela offre, selon elle, «de belles opportunités d'investissement utiles au développement économique».

De son côté, le Dr Abderraouf Abdennabi, professeur tunisien et expert en thalassothérapie, a déclaré que l'Algérie «se distingue par ses nombreux sites thermaux et ses centres de thalassothérapie qui la prédestinent à être pionnière en la matière». M. Abdennabi a appelé à l'élaboration d'une stratégie propre à encourager l'investissement dans cette branche du tourisme, soulignant que le tourisme fébrile «est un pilier du tourisme intérieur et constitue une priorité compte tenu de l'augmentation d'une demande stimulée par les vertus curatives des eaux thermales».

Synthèse Sofiane Aït Kaci

COMMERCIALISATION DU FER À BÉTON DANS LES PAYS BALTES

AQS obtient le certificat de conformité

La société de sidérurgie Algerian Qatari Steel (AQS) de Bellara (Jijel) a obtenu, auprès de l'organisme international KIWA (essais, contrôles et certification), le certificat de conformité du fer à béton qui lui permet de pénétrer les marchés des pays baltes, a indiqué, hier, la direction d'information d'AQS.

Elle a précisé que le certificat de conformité délivré à AQS par l'organisme international de certification KIWA permettra à la société algéro-qatarie de commercialiser le fer à béton qu'elle produit sur les marchés de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, pénétrant ainsi de nouveaux marchés considérés parmi les plus exigeants en

termes de qualité. L'obtention par AQS de cette «certification prestigieuse» confirme la haute qualité du fer à béton produit à Bellara, ainsi que la justesse de l'approche commerciale stratégique, professionnelle, de la direction de l'entreprise algéro-qatarie, a-t-on souligné. C'est aussi, a ajouté la même source, «le fruit des efforts et du développement de l'entreprise à atteindre les normes les plus élevées en termes de performance industrielle et de qualité», ainsi qu'en termes de «performance commerciale et de marketing, ce qui en fait l'un des pionniers les plus importants de l'industrie sidérurgique dans le monde». KIWA est l'un des organismes internatio-

naux les plus importants dans le domaine des tests et du contrôle de qualité. Le certificat est délivré aux entreprises qui adhèrent aux normes de l'Union européenne et se conforment aux lois et réglementations locales en matière de qualité des produits, selon la même source. Celle-ci a également appelé que cette certification s'ajoute à celles déjà obtenues, telles que la certification ISO, la certification de conformité du fer à béton et du fil machine délivrée par l'organisme britannique CARES, ainsi que l'homologation obtenue auprès de l'Entreprise polonaise Zetom qui avait permis à AQS de pénétrer les marchés d'Europe de l'Est.

R.E



SKIKDA (IMMEUBLES D'HABITATION MENAÇANT RUINE)

La wilaya prend un arrêté de fermeture et de pose de scellés



Un arrêté portant fermeture et pose de scellés dans les immeubles d'habitation menaçant ruine dans la vieille ville de Skikda a été pris par le wali de Skikda, Mme Houria Meddahi, ont indiqué samedi les services de la wilaya.

L'arrêté stipule que les entrées et sorties des immeubles menaçant de s'effondrer, qui avaient été évacués mercredi et jeudi derniers de leurs

occupants, relogés depuis par les services de la commune et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), doivent être fermés et scellés.

Le nombre d'immeubles évacués s'élève à 149 bâtiments, dont 79 appartiennent à l'OPGI et 70 autres à des particuliers qui les occupent ou les louent. Selon l'arrêté du wali, tout contrevenant aux dispositions y mentionnées s'expose à des pour-

suites judiciaires et aux sanctions légales prévues par la législation et le règlement en vigueur.

Durant les journées de mercredi et jeudi derniers, il a été procédé au relogement, dans de bonnes conditions d'organisation, de 318 familles qui vivaient dans de vieilles habitations dans le vieux Skikda et ce, dans le cadre de la politique de l'Etat visant à éliminer les logements précaires.

EL BAYADH

40 zones rurales et d'extension d'habitat raccordées à l'électricité

Une quarantaine de zones rurales et d'extension d'habitat de la wilaya d'El Bayadh ont bénéficié d'une opération de raccordement au réseau d'électricité, a-t-on appris, auprès de la Direction de l'Énergie. Le chef de service de l'électricité et du gaz, Naïmi Amiri, a indiqué à l'APS qu'une enveloppe financière de l'ordre de 500 millions DA a été allouée pour cette opération de développement, inscrite dans le cadre du programme complémentaire du secteur de l'énergie, ajoutant que cette opération devra toucher plus de 800 bénéficiaires.

Ces bénéficiaires sont répartis à travers les zones de Zridib et Ragba, relevant de la commune de Labiodh Sidi Cheikh, les localités de Sidi Khelifa rattachées à la commune d'El Kheiter, ainsi que Krabou dans la commune d'El Bayadh, El Gaâda et la localité de Aouinet Lahmar à Bougtob, de même que les extensions El Ouidiène, Sidi Ahmed Bel Abbes dans la commune de Boualem et les extensions de la zone de Tassina dans la commune de Sidi Amar et d'autres zones rurales.

Les travaux de réalisation de la première tranche de cette opération, touchant 18 zones, ont été lancés, en attendant l'entame prochaine de la réalisation de la deuxième tranche, qui concerne le restant des 22 zones, selon la même source, qui a fait remarquer que les délais de réalisation ont été fixés à 12 mois.

Pour rappel, le taux de couverture au réseau d'électricité dans la wilaya d'El Bayadh est estimé à 95 %, a-t-on noté de même source.

AÏN TEMOUCHENT

Colloque sur l'apport de la Révolution dans la création artistique et culturelle

La bibliothèque principale de lecture publique "Malek Bennabi" d'Aïn Temouchent abritera mardi prochain un colloque national mettant en valeur l'apport de la guerre de libération dans les domaines de la création culturelle et artistique, a-t-on appris samedi du Directeur de la Culture et des Arts de la wilaya, Abdelali Koudid. Cette rencontre, la troisième du genre, organisée sous le thème "la Révolution aux yeux de créateurs", coïncide avec la commémoration du 69e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération, qui abordera de nombreux axes de réflexion sur la guerre de libération et son retentissement dans les romans, les films cinématographiques et documentaires, de même que les pièces théâtrales destinées aux adultes et aux enfants, selon la même source.

Cette manifestation, organisée par la Direction de la Culture et des Arts en coordination avec l'université "Belhadj Bouchaib", portera la réflexion sur la contribution de la guerre de libération dans les œuvres poétiques et les œuvres plastiques et artistiques, notamment la sculpture, en plus des chansons patriotiques, a ajouté M. Koudid.

Ce colloque verra la participation d'hommes de lettres et d'enseignants des universités de Sidi Bel Abbes, Bechar, Alger 2, M'sila, Mostaganem, en plus de l'université d'Aïn Temouchent, a souligné la même source.

Cette rencontre verra également l'organisation d'un salon dédié à la création artistique et littéraire liée à la guerre de libération, a-t-on relevé de même source.

SIDI AMAR (SAÏDA)

60 familles de la commune bénéficiant du gaz naturel

Pas moins de 60 familles résidant dans la commune de Sidi Amar (wilaya de Saïda) ont bénéficié, jeudi, du raccordement au réseau de distribution de gaz naturel.



Le wali de Saïda, Amoumene Mer-mouri, a procédé, lors de son inspection des différents projets d'aménagement de la daïra de Sidi Boubekeur, chef-lieu de la commune précitée, à la mise en service de ce réseau en faveur de 60 familles résidant au village de Boukhalifa.

La longueur totale du réseau réalisé est de plus de 0,5 km, supervisé par la Société de Distribution de l'Électricité et du Gaz et doté d'un montant financier estimé à plus de 2 millions de DA.

Le même responsable a fait part de deux autres opérations au niveau de la même région, qui seront réalisées, prochaine-

ment, concernant le raccordement du réseau de distribution d'électricité, outre l'aménagement externe portant sur les routes et l'installation de l'éclairage public.

Par ailleurs, une autre opération est en cours, concernant la réalisation d'un réseau de distribution d'électricité à Brahma, dans la commune de Hount, relevant de cette daïra, d'une longueur de 2,850 km pour un investissement de 36 millions DA.

Cette opération, supervisée par la Direction de Distribution de l'Électricité et du Gaz, a été lancée, fin juin dernier, et sera réceptionnée avant la fin du mois

de décembre prochain.

Par ailleurs, le wali a doté cette commune d'une ambulance médicalisée et ce, en faveur de la maternité "Chahida Boudaoud Kheira". Dans la commune de Ouled Khaled, le wali a inauguré un CEM, en plus de l'inspection du projet d'aménagement externe du lotissement 105 logements de Haï Abid Belabane, qui enregistre la réalisation de deux réseaux d'eau potable et d'assainissement, outre des travaux de revêtement de la chaussée. Le taux d'avancement des travaux de ce projet, supervisé par la direction de l'habitat, a atteint 70 %, pour un montant de plus de 70 millions DA, a-t-on indiqué.

MILA

64 communications au 1^{er} séminaire national sur les énergies renouvelables et l'environnement

Les travaux du 1er séminaire national sur "les énergies renouvelables et l'environnement : défis et applications" se sont ouverts samedi au centre universitaire Abdelhafid-Boussouf de Mila avec au programme la présentation de 64 communications. "Soixante-quatre (64) conférences de chercheurs de plu-

sieurs universités dont celles d'Adrar, de Khenchela, d'Oran, d'El Bayadh, de Tiaret et de Jijel seront présentées durant les ateliers de la rencontre et une vingtaine sera sélectionnée pour publication dans les revues scientifiques nationales", a indiqué Dr. Hocine Guentri, président du séminaire. Selon le même responsable,

le choix de Mila pour la rencontre a été motivé par ces plans d'eau, ses sources thermiques et son potentiel solaire qui constitue des sources d'énergie renouvelables.

Organisée par l'institut des sciences et technologie du centre en coordination avec d'autres centres de recherche du pays, cette ren-

contre de deux jours s'inscrit dans le cadre de la démarche de l'Etat et du ministère de tutelle de développement de la recherche en regroupant chercheurs et étudiants pour échanger leurs expériences dans le domaine des énergies renouvelables, leurs applications et les défis actuels, a-t-il fait savoir.

Pour sa part, Dr. Taki Ed-dine Boukeliâ de l'université de Jijel, a considéré dans son intervention sur "l'énergie solaire thermique" que l'Algérie possède un énorme potentiel notamment au Sud du pays, insistant sur l'impérative transition vers les énergies renouvelables qui constituent "des alternatives durables pour répondre à nos besoins".

Les travaux de la rencontre se poursuivront dimanche par la présentation d'autres conférences, a-t-on rappelé.

KHENCHELA

Production de près de 2,9 millions de plants de 11 espèces d'arbres

Pas moins de 2,865 millions de plants de 11 espèces d'arbres destinés aux campagnes de reboisement 2023-2024 ont été produits par les cinq pépinières publiques et privés de la wilaya de Khenchela, a indiqué jeudi le conservateur local des forêts, Akazi Djadid.

Le même responsable a précisé que les deux pépinières de Kais et de Lemsara relevant de l'entreprise de génie rural ont produit 1,578 millions de plants de 7 espèces, la pépinière de Cosider au périmètre Kerkit S'fiha (Babar) a

produit 1,02 millions de plants de 5 espèces, la pépinière de Habta Amar (Chélia) 266.000 de plants de 5 espèces et la pépinière Mansouri Mohamed Redha de Rmila 1.000 plants.

Destinés à la lutte contre la désertification et au développement du couvert végétal, ces plants prêts à mettre en terre sont essentiellement des pins d'Alep, des cèdres de l'Atlas, des cyprès, des casuarinas, des frênes, des saules, des tamaris, des oliviers, des caroubiers, des pruniers et d'amandiers, selon encore la même source. Ces plants seront utilisés dans le cadre des ac-

tions de reboisement et régénération sur une surface de 3.000 hectares outre la prise en charge du programme de distribution de 46.000 plants d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse au profit de 232 bénéficiaires, a ajouté le conservateur des forêts.

M. Akazi a souligné que cette production de plants vise à répondre aux besoins des projets de développement du couvert végétal et des campagnes de reboisement et à satisfaire aux demandes des associations écologiques et des particuliers.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

Avec un doublé de Bellingham, le Real Madrid s'offre le classico

Auteur d'un doublé, le prodige anglais de 20 ans Jude Bellingham a permis au Real Madrid de renverser le FC Barcelone (2-1) samedi sur leur pelouse dans le classico, permettant aux Merengues de reprendre la tête de la Liga. Les catalans avaient bien entamé la rencontre avec l'ouverture du score de Gundogan (6e) dès la 6e minute de jeu. En seconde période, le Real est revenu au score grâce d'un boulet de canon de 25 mètres (69e), signé par Bellingham. Présent au bon endroit au bon moment à la 92e minute, Bellingham a offert les trois points aux siens, au terme d'un match pourtant maîtrisé par les Catalans. Le Real reprend la tête du classement de la Liga avec 26 points au compteur, alors que le FC Barcelone est troisième (24 points).

R.S

AC MILAN (ITALIE)

Pioli assure que son équipe "ne va pas changer son style de jeu"

L'AC Milan, battu coup sur coup par la Juventus Turin en Championnat d'Italie et par le Paris SG en Ligue des champions, "ne va pas changer son style de jeu" malgré ces revers, a assuré samedi son entraîneur Stefano Pioli. "Nous avons notre façon de jouer que nous devons continuer à développer, nous n'allons pas changer notre style de jeu", a déclaré Pioli en conférence de presse à la veille du choc de la 10e journée contre Naples (20h45). "Nous travaillons avec ambition et en pensant grand, notre équipe est compétitive et notre objectif est de remporter le titre de champion d'Italie", a poursuivi le technicien italien, dont l'équipe est 2e en championnat, à un point du leader, l'Inter, mais 4e et dernière de son groupe en Ligue de champions avec deux points en trois matchs. Pour la première fois de la saison, l'AC Milan a concédé deux défaites de suite, une à domicile contre la Juve (1-0) et l'autre au Parc des Princes contre le PSG (3-0). "Ces deux matchs ne se sont pas déroulés comme on l'espérait, on a l'occasion de démontrer qu'on est une équipe meilleure que ces deux résultats ne le suggèrent", a-t-il ajouté. Depuis le retour de Paris, le technicien italien a passé beaucoup de temps "à discuter avec (ses) joueurs": "Mais c'est ce que je fais toujours pour élever le niveau de jeu de l'équipe et pour régler les problèmes qu'on a rencontrés durant ces deux matches", a-t-il insisté. Muette lors de ces deux rencontres et toujours sans aucun but cette saison en C1, l'attaqué milanais doit faire mieux, a reconnu Pioli: "Elle travaille bien, on est dangereux, c'est juste dans le dernier geste qu'on doit s'améliorer", a-t-il insisté. "Tout le monde doit hausser son niveau de jeu", a ajouté l'entraîneur italien, qui attend plus du latéral gauche français Théo Hernandez: "On est moins menaçant (que la saison passée) sur le côté gauche (...). Théo sait qu'il peut mieux faire et nous aider plus".

CHAMPIONNAT D'ITALIE

La Juventus arrache la victoire au bout du temps additionnel

La Juventus Turin a dominé outrageusement Vérone, mais a dû attendre la sixième et dernière minute du temps additionnel pour s'imposer 1 à 0 lors de la 10e journée du Championnat d'Italie, samedi. Grâce à ce succès, le troisième consécutif en championnat, la Juve est le nouveau leader de la Serie A avec 23 points devant l'Inter (2e, 22 pts) et l'AC Milan (3e, 21 pts) qui affronte respectivement l'AS Rome (8e, 14 pts) et Naples (4e, 17 pts) dimanche. Andrea Cambiaso a inscrit le seul but du match en propulsant le ballon au terme d'un improbable cafouillage devant le but de Vérone. Le défenseur italien a libéré ses coéquipiers et tout un stade, frustrés par le déroulement d'un match à sens unique. Par deux fois, les Bianconeri ont cru avoir ouvert la marque grâce à Moïse Kean et par deux fois la VAR a annulé le but pour un hors-jeu, puis par une faute sur un joueur de Vérone en début d'action.

R.S

MONDIAL-2023 DE RUGBY

L'Afrique du Sud, championne du monde pour la quatrième fois

L'Afrique du Sud est devenue championne du monde de rugby pour la quatrième fois de son histoire en battant en finale du Mondial-2023 la Nouvelle-Zélande (12-11), samedi au Stade de France. Les Springboks, longtemps en supériorité numérique après le carton rouge du capitaine All Black Sam Cane à la 35e, ont inscrit tous leurs points grâce à la botte de Handré Pollard, conservant leur titre acquis en 2019 au Japon.

PREMIER LEAGUE (10^E J)

Défaite à domicile de Chelsea face à Brentford (0-2)

Le club de Chelsea s'est incliné à Stamford Bridge samedi face à Brentford (0-2) pour le compte de la 10e journée de Premier League. Onzième provisoire du championnat anglais, et dépassés au classement par leurs adversaires du jour (10), les Blues ne parviennent toujours pas à s'imposer à domicile, eux qui n'ont gagné qu'une seule rencontre sur leur

pelouse lors de la 3e journée contre Luton (3-0). Samedi, ils ont été trompés une première fois sur l'une des rares occasions de Brentford, à la 58e minute, lorsque le défenseur Ethan Pinnock a parfaitement jailli au premier poteau pour reprendre de la tête un centre de Bryan Mbeumo. Ce dernier a ensuite définitivement entériné la victoire des siens en fin de rencontre, seul

face au but vide, alors que Chelsea tentait de revenir au score et que le gardien Robert Sanchez était monté sur un corner. Le club londonien a pourtant dominé en première période, mais les tentatives de Noni Madueke (10e, 38e), de Marc Cucurella (19e) ou de Raheem Sterling (50e) ont été vaines, et souvent peu dangereuses.

R.S

FOOT/ CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE (9^E JOURNÉE)

Le Bayern étrille le promu Darmstadt (8-0) et prend la tête



Pour le retour de Manuel Neuer près d'un an après sa grave blessure, le Bayern Munich a surclassé en seconde période le promu Darmstadt (8-0) samedi après-midi, et profite de la défaite de Stuttgart pour s'installer en tête. Grâce à un triplé de Harry Kane (51e, 69e, 88e), des doublés de Leroy Sané (56e, 64e) et de Jamal Musiala (60e, 76e) et un but de Thomas Müller (71e), le Bayern signe sa septième victoire de la saison en Bundesliga. Kane a notamment réalisé un exceptionnel lob de 55 mètres pour le sixième but des Munichois à l'Allianz Arena. Réduits à 10 dès la 4e minute après l'exclusion de Joshua Kimmich, les coéquipiers de Manuel Neuer ont évolué à 10 contre 9 à partir de la 41e minutes, après les exclu-

sions de Klaus Gjalusa (21e) et Matej Maglica (41e) pour Darmstadt. Avec 23 points au compteur, les Munichois comptent un point d'avance sur le Bayer Leverkusen (22), deux sur Stuttgart (21) battu à domicile par Hoffenheim (3-2) et trois sur le Borussia Dortmund (20).

Un lob de 55 mètres, une "première" pour l'anglais Kane
Auteur d'un lob exceptionnel de 55 mètres samedi avec le Bayern à Munich, l'international anglais Harry Kane a reconnu samedi qu'il s'agissait d'une première pour lui.

"C'est la première fois de ma carrière que je marque un tel but, a-t-il avoué après son triplé contre Darmstadt (8-0). J'ai déjà essayé à plusieurs reprises et je regarde toujours où se situe le gardien. J'ai levé la tête et j'ai pu voir qu'il était avancé par rapport à sa ligne de but".

À la 69e minute de la rencontre comptant pour la 9e journée, alors que le Bayern menait 4-0, Kane a récupéré la balle dans le rond central. Il a alors déclenché un lob parfait de

55 mètres, qui est venu se loger juste sous la barre transversale du gardien de Darmstadt, Marcel Schuhen.

Le capitaine de la sélection anglaise a inscrit son deuxième triplé de la saison après celui contre Bochum (7-0), le 23 septembre dernier. Arrivé en Bavière à la mi-août, il a déjà marqué 12 buts en neuf journées de Bundesliga, un total de 14 si l'on ajoute les deux marqués en Ligue des champions.

"Inscrire un triplé, c'est toujours quelque chose de spécial pour un attaquant. Tout ce que je peux dire, c'est merci à l'équipe", a ajouté Kane, qui a signé à 30 ans pour plus de 100 millions d'euros au Bayern, jusqu'à l'été 2027. L'ancien capitaine de Tottenham est reparti samedi avec le ballon du match et a plaisanté sur le fait qu'il allait devoir trouver une maison afin de lui accorder une place de choix.

"Le ballon de la rencontre va trouver une belle place à l'hôtel. Je dois d'abord trouver une maison!", a-t-il plaisanté après la démonstration contre Darmstadt qui a permis

aux champions d'Allemagne de s'installer provisoirement à la première place.

Leipzig corrige Cologne (6-0) et reste à trois points du Bayern

Le RB Leipzig a corrigé Cologne 6 à 0 samedi en début de soirée, un succès qui permet aux joueurs de Marco Rose de rester au contact du Bayern, leader avant le match de Leverkusen.

Leipzig a fait la différence en première période avec un doublé de Lois Openda (40e et 45e+3) et des buts de Timo Werner (15e) et David Raum (43e).

Benjamin Sesko (88e) et Christoph Baumgartner (90e+2) ont alourdi l'addition pour Cologne. Le RB Leipzig, battu lors de la première journée de Bundesliga à la mi-août par le Bayer Leverkusen, n'a plus perdu dans le championnat d'Allemagne depuis, avec six succès et deux matches nuls (contre le Bayern Munich et Bochum).

Avec 20 points, Leipzig reste à trois points du Bayern (23), qui a récupéré provisoirement le fauteuil de leader.

En clôture de la 9e journée, le Bayer Leverkusen (22 points) a l'occasion de reprendre sa première place en cas de victoire dimanche (17h30) à domicile contre Fribourg, alors que le Borussia Dortmund (20 pts) se déplace à Francfort (15h30), et peut revenir à égalité avec le Bayern s'il s'impose, à une semaine du "Klassiker" au Westfalenstadion.

R.S

FOOT/LIGUE 1/MC ORAN

Ali Meçabih nommé au poste de détecteur des jeunes talents

L'ancien international algérien, Ali Meçabih, a été désigné au poste de détecteur des jeunes talents au MC Oran, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de ce club de Ligue 1 de football.

Ali Meçabih devra parapher son contrat "au courant de cette semaine", pour entamer sa mission qui consiste à découvrir les "oiseaux rares" au sein des jeunes catégories de la région Ouest, en prévision du lancement du centre de formation régional que le club projette de mettre en place, ajoute-t-on de même source.

L'ancien attaquant de 51 ans avait eu, en tant que joueur, trois passages au MCO. Le premier de 1994 à l'an 2000, le deuxième lors de la saison 2002-2003, alors que le troisième pendant l'année 2005, soit l'avant-dernière année de sa retraite qu'il avait prise sous les couleurs du MO Constantine.

Le natif de Hammam-Bouhadjar (Ain Témouchent) a eu aussi une expérience professionnelle en France entre 2000 et 2002, pendant laquelle il a joué pour le FC Martigues et Grenoble foot 38.

Il compte également 28 matchs en sélection algérienne



entre 1995 et 2003 avec un total de 10 buts. La nouvelle direction du MCO, club passé depuis septembre dernier sous la bannière d'Hyproc (filiale de sonatrach), entend profiter de l'expérience de certains an-

ciens joueurs des "Hama-raoua", dans le cadre de son projet de formation qu'elle a confié au nouveau directeur technique, Abdelkrim Benaouda, indique-t-on encore. Dans cette optique, elle a désigné, récemment, deux anciens

internationaux, enfants du club, à la barre technique de l'équipe des moins de 21 ans. Il s'agit de Bachir Mecheri, nommé entraîneur en chef, et Abdellah Bouabdellah, désigné entraîneur des gardiens de but. R.S

FOOT/LIGUE RÉGIONALE DE SAÏDA

84 arbitres réussissent les examens physiques

Quelque 84 arbitres centraux et assistants ont passé avec succès les examens physiques organisés, récemment, par la Ligue régionale de football de Saïda en prévision du nouvel exercice 2023-2024, a-t-on appris, hier, de cette instance.

Ces examens, ouverts aux arbitres régionaux affiliés à la Ligue régionale, ont eu lieu sur deux étapes au niveau des wilayas de Saïda, Tiaret, Tissemsilt et Mascara, précise-t-on de même source.

Les 84 arbitres concernés participeront à un séminaire organisé par la même Ligue régionale, et ce, du 2 au 4 novembre à Saïda, a-t-on indiqué. Par ailleurs, la même instance a assuré qu'elle accordait, via sa commission technique d'arbitrage, "une importance particulière aux arbitres dames".

Une politique qui commence à donner ses fruits, poursuit-on, comme l'atteste l'émergence de six arbitres dames affiliées, dont deux arbitres de centre.

Les six arbitres en question détiennent différents grades, à savoir une arbitre fédérale, une autre d'Inter-régions, alors que les quatre restantes sont des arbitres régionales, souligne-t-on.

"La Ligue de Saïda œuvre à développer les capacités des arbitres dames à même de les aider à gravir les échelons, grâce à un programme de formation bien précis comprenant les aspects pratiques et théoriques", conclut-t-on.

R.S

FOOTBALL
FÉMININ/ALGÉRIE

Une vingtaine d'ex-internationales entament le 3e module de la formation Fast-track

Près d'une vingtaine d'ex-internationales algériennes ont entamé le troisième module de la formation Fast-Track (Licence CAF C et B), organisé par la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué hier l'instance fédérale sur son site officiel. L'ouverture de ce troisième module a été assurée par les instructeurs CAF, Fouad Chiha et Nacereddine Sadi, rejoins par la suite par Karim Kaced, membre du Bureau fédéral et chargé des sélections nationales jeunes ainsi que Ameer Chafik, responsable de la formation à la DTN.

Le 4e module sera dédié aux évaluations pratiques, orales et écrites, à l'issue duquel les concernées recevront leurs attestations de succès, reconnaissant ainsi leur réussite dans cette formation importante pour leur carrière dans le football.

R.S

FOOT/ AFRICAN
FOOTBALL LEAGUE
(1/2 FINALE - ALLER)

Mamelodi Sundowns bat Al-Ahly SC (1-0)

La formation sud-africaine de Mamelodi Sundowns s'est imposée face aux Egyptiens d'Al-Ahly SC 1-0 (mi-temps : 0-0), en match disputé hier au stade de Loftus Versfeld à Pretoria, comptant pour les demi-finales (aller) de la 1re édition de l'African Football League.

L'unique but de la partie a été inscrit par Thapelo Maseko à la 52e minute de jeu. Les deux équipes s'affronteront lors de la seconde manche prévue le mercredi 1er novembre au stade international du Caire (19h00). Dans l'autre demi-finale, le Wydad de Casablanca défie ce soir les Tunisiens de l'ES Tunis (19h00), dans un derby maghrébin indécis et ouvert à tous les pronostics.

Cette 1re édition d'AFL a vu la participation de huit équipes, retenues par la Confédération africaine (CAF). L'instance continentale a décidé de faire jouer cette épreuve sous une formule à élimination directe comprenant un quart de finale (aller et retour), une demi-finale (aller et retour) et une finale (aller et retour).

Le vainqueur de la première African Football League recevra une dotation financière de 4 millions de dollars. Le finaliste recevra 2,8 millions de dollars. Les deux demi-finalistes recevront chacun 1,7 million de dollars. Les quarts de finalistes recevront chacun 900 000 dollars.

Demi-finales (aller) Dimanche, 29 octobre :

Mamelodi Sundowns (Afrique du sud) - Al-Ahly SC (Egypte) 1-0
Casablanca (19h00) : Wydad de Casablanca (Maroc) - Espérance de Tunis (Tunisie)

Demi-finales (retour) Mercredi, 1er novembre :

A Radès (16h00) : Espérance de Tunis - Wydad de Casablanca
Au Caire (19h00) : Al-Ahly SC - Mamelodi Sundowns .

R.S

FOOT/ TOURNOI UNAF (U20)

Le sélectionneur Manaâ fait appel à 9 joueurs évoluant à l'étranger

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) Yacine Manaâ, a convoqué 9 joueurs évoluant à l'étranger, en prévision du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) de la catégorie, prévu du 11 au 22 novembre prochain à Tunis, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dimanche sur son site officiel. Désigné à son nouveau poste, en remplacement de Mohamed Lacete, limogé, Manaâ a entamé ses fonctions en dirigeant son premier stage, entamé jeudi au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, et qui se s'étalera jusqu'à samedi 4 novembre. Le nouveau coach a convoqué pour ce premier rassemblement 30

joueurs, tous issus des clubs locaux. Le tournoi de l'UNAF des U20 (joueurs nés en 2005 et 2006) sera le premier objectif de la sélection algérienne qui en découlera à Tunis, avec l'Egypte, la Libye, le Maroc et la Tunisie (pays hôte). Les joueurs algériens entameront le tournoi face à la Tunisie le lundi 13 novembre, avant de défier le Maroc le mercredi 15 novembre, l'Egypte le vendredi 17 novembre, et enfin la Libye le dimanche 19 novembre. Cette compétition se déroule sous forme d'un mini-championnat. Le premier à l'issue de la cinquième et dernière journée sera sacré vainqueur.

Voici la liste des neuf joueurs

évoluant à l'étranger :

- Gardien : Amine Boukemouche (RC Lens/ France).
- Défenseurs : Anthony Khelifa (AC Ajaccio/ France), Yaniss Saïdi (Novara FC/ Italie).
- Milieux : Rayan Kolli (Queens Park Rangers/ Angleterre), Jibril Sahraoui (AS Saint-Etienne/ France), Kamil Bensoula (Parsi SG/ France).
- Attaquants : Yanis Senhadji (Real Bétis/ Espagne), Rayan Belaïd (Atlético Madrid/ Espagne), Anis Fatahine (Paris FC/France).

R.S

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA ET LA CISJORDANIE

8.069 martyrs et plus de 22.000 blessés

Antonio Guterres : la situation est de plus en plus désespérée

Le bilan des agressions sionistes au 23e jour de son agression contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée a grimpé à 8.069 martyrs et plus de 22.000 blessés, a rapporté l'agence de presse Wafa, citant le ministère palestinien de la Santé.



7.955 Palestiniens sont tombés en martyrs dans la bande de Ghaza, et 114 autres martyrs ont été enregistrés en Cisjordanie occupée, a précisé la même le ministère.

Selon la même source, plus de 20.000 personnes ont été blessées à Ghaza et 2000 en Cisjordanie occupée. 73% des martyrs sont des femmes, des enfants et des personnes âgées.

Le ministère a indiqué que l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA) a presque épuisé ses réserves de carburant, et a commencé à réduire considérablement ses opérations, ajoutant que seuls 84 camions ont pu franchir le poste-frontière de Rafah pour se rendre à Ghaza depuis le 21 octobre.

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est alarmé hier d'une situation "de plus en plus désespérée" dans la bande de Ghaza, déplorant que l'entité sioniste y ait "intensifié" son agression, selon des sources médiatiques.

"La situation à Ghaza devient de plus en plus désespérée d'heure en heure. Je regrette qu'au lieu d'une pause humanitaire cruellement nécessaire, soutenue par la

communauté internationale, (l'entité sioniste) ait intensifié ses opérations militaires", a déclaré M. Guterres lors d'une visite au Népal, après un voyage de quatre jours au Qatar.

Il a qualifié de "totalement inacceptable" le nombre de civils tués et blessés dans l'agression sioniste contre le peuple palestinien. Les autorités palestiniennes affirment que plus de 8.000 Palestiniens, majoritairement des civils, sont tombés en martyrs dans les bombardements sionistes incessants depuis le début de l'agression. Réitérant son appel à un "cessez-le-feu humanitaire immédiat" dans la bande de Ghaza, le chef de l'ONU a réclamé "l'acheminement d'une aide humanitaire soutenue à une échelle qui répond aux besoins de la population" du territoire palestinien.

"Le monde est témoin d'une catastrophe humanitaire qui se déroule sous nos yeux", a plaidé António Guterres à Katmandou, la capitale du Népal. "Plus de deux millions de personnes, qui n'ont nulle part où aller en toute sécurité, sont privées des éléments essentiels à la vie - nourriture, eau, abri et soins médicaux - pendant qu'elles sont soumises à des bombardements incessants", a ajouté le

Secrétaire général des Nations unies.

LE PRÉSIDENT IRANIEEN : « L'ENTITÉ SIONISTE A FRANCHI TOUTES LES LIGNES »

Le président iranien, Ebrahim Raïssi, a affirmé, hier, que "l'entité sioniste a franchi dans son agression contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie toutes les lignes rouges", estimant qu'"il est temps d'agir".

"Les crimes de l'entité sioniste ont franchi les lignes rouges, ce qui pourrait obliger tout le monde à entreprendre des mesures. Washington nous demande de ne rien faire, mais elle continue d'apporter un large soutien à l'entité sioniste", a-t-il indiqué dans un message posté sur la plateforme X (anciennement Twitter).

Ebrahim Raïssi a indiqué, plus tôt, dans une autre déclaration à la chaîne d'information qatarie Al Jazeera que "l'Iran ne suivrait pas les instructions des Etats-Unis".

LE PRÉSIDENT TURC DÉNONÇE DES CRIMES DE GUERRE

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a dénoncé samedi les crimes de guerre commis par les forces d'occupation sionistes à Ghaza où les forces d'occupation

poursuivaient samedi leurs bombardements aériens, maritimes et d'artillerie sur toutes les zones.

L'entité sioniste, "nous vous déclarons devant le monde entier criminel de guerre", a-t-il dit: L'entité sioniste, "vous êtes les occupants, les envahisseurs", a lancé le chef de l'Etat turc, lors d'un meeting de soutien à la Palestine qui a rassemblé plusieurs centaines de milliers de personnes sur l'ancien aéroport Atatürk d'Istanbul. Ce qui se passe à Ghaza est un massacre, a poursuivi le président turc.

Dans son discours, le chef de l'Etat turc a interpellé les puissances occidentales. "Chacun sait que l'entité sioniste ne peut pas faire un pas sans eux", a-t-il enchaîné, en reprochant aux grandes puissances occidentales de n'avoir pas appelé à un cessez-le-feu.

"Pourquoi ce silence face aux enfants tués à Ghaza?", a-t-il lancé. Le ministère turc des Affaires étrangères a quant à lui publié un communiqué accusant l'entité sioniste de "commettre un crime contre l'humanité devant le monde entier sans même tolérer la critique et la condamnation".

Synthèse : Sid Ali

SAHARA OCCIDENTAL

Le conseil de sécurité Vote aujourd'hui le renouvellement du mandat de la MINURSO

Le Conseil de sécurité de l'ONU devrait voter aujourd'hui un projet de résolution renouvelant le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour une année supplémentaire, jusqu'au 31 octobre 2024. Avant les négociations sur le renouvellement du mandat de la MINURSO, les membres du Conseil de sécurité ont tenu, le 16 octobre, leurs consultations semestrielles avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour le Sahara occidental, Stefan de Mistura, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental et chef de la MINURSO, Alexander Ivanko.

Les Etats-Unis, porte-plume sur le dossier sahraoui, ont fait circuler un premier projet de résolution le 20 octobre et convoqué un cycle de négociations quatre jours plus tard. Le Mozambique et la Russie ont ensuite proposé quelques amendements réclamant notamment l'ajout d'un nouveau libellé soulignant la nécessité de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination à travers l'organisation d'un référendum. Le vote au Conseil de sécurité intervient dans un contexte marqué par la poursuite de la guerre entre le Front Polisario et le Maroc, suite à la violation, en novembre 2020 par l'armée d'occupation marocaine, de l'accord de cessez-le-feu, et sur fond de multiplication des violations des droits de l'Homme des Sahraouis. Le vote aura lieu également quelques jours après la présentation par le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, devant les membres du Conseil de sécurité de son rapport sur le Sahara occidental où il a "vivement" exprimé sa "préoccupation" concernant l'"enracinement" de l'état "délétère" de la situation dans les territoires occupés, appelant à infléchir cet état de fait de toute urgence pour éviter toute nouvelle escalade dans la région.

Pour Guterres, la poursuite des hostilités et l'absence de cessez-le-feu entre le Maroc et le Front Polisario "marquent un net recul dans la recherche d'une solution politique" à ce conflit de longue date. Il estime aussi dans son rapport que "ce contexte difficile rend la négociation d'une solution politique à la question du Sahara occidental plus urgente que jamais, plus de cinq décennies après le début du conflit".

Au sujet de la situation des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés, le patron de l'ONU a exprimé son inquiétude après que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) "n'ait pas pu se rendre (dans ce territoire non autonome) pour la 8e année consécutive, malgré de multiples requêtes et en dépit de la résolution 2654 (2022) dans laquelle le Conseil de sécurité encourage un renforcement de la coopération, notamment par la facilitation de ces visites". Il a aussi recommandé que le Conseil proroge le mandat de la MINURSO pour une nouvelle période d'un an.

LE MAROC CONTINUE D'OBSTRUER L'EXÉCUTION DU MANDAT DE LA MINURSO

À la suite de la publication du rapport du secrétaire général onusien, le président de la République sahraoui, Brahim Ghali a adressé le 16 octobre, une lettre à Guterres dans laquelle il a fait part de la position sahraoui concernant plusieurs points mentionnés dans le document sur la situation au Sahara occidental. Il a, entre autres, dénoncé "le silence injustifié du Secrétariat général de l'ONU et sa réticence à dire la vérité et à tenir l'Etat d'occupation marocain responsable des conséquences de sa violation du cessez-le-feu de 1991, le 13 novembre 2020". Il a affirmé que l'Etat d'occupation marocain est "la seule partie responsable des multiples effets induits par son entrave continue à la présence et au travail de la MINURSO dans la région", ajoutant également que le Maroc n'a jamais cessé, et en toute impunité, d'obstruer l'exécution du mandat de la MINURSO, et ce, après avoir refusé d'aller de l'avant dans le plan de règlement qu'il avait pourtant accepté, en sus de ses tentatives de vider le mandat de la MINURSO de son contenu et de transformer la mission onusienne en "gardien" du statu quo imposé par la force au Sahara occidental occupé.

S'exprimant, pour sa part, dans un entretien diffusé la semaine passée par la télévision sahraoui, au sujet d'informations relayées par des médias du Makhzen sur le projet de résolution américain concernant la MINURSO, le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordonnateur avec la mission onusienne, Sidi Mohamed Omar, a indiqué que "sur la base du rapport du SG onusien, l'Etat d'occupation marocain n'a pas obtenu ce qu'il voulait, au moment où la partie sahraoui reste attachée à sa position claire et immuable à ce propos et qui a été réaffirmée à maintes reprises". Une position qui a été réitérée dans le message adressé par le président et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, à Antonio Guterres. En dépit de toutes les tentatives du Maroc pour "légitimer" son occupation des terres sahraouis en utilisant des moyens abjects, le peuple sahraoui reste déterminé à poursuivre sa lutte légitime en vue d'arracher sa liberté et son indépendance et étendre sa souveraineté sur tout le territoire de la République sahraoui, ne cessant de réaffirmer les responsables sahraouis.

APS

AUTORITÉS PALESTINIENNES

Mahmoud Abbas appelle à un sommet arabe d'urgence

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a appelé, samedi soir, "les dirigeants des pays arabes à tenir un sommet arabe d'urgence, en vue de hâter la fin de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et la Cisjordanie occupée".

"J'appelle les frères et les dirigeants arabes à tenir un sommet arabe d'urgence pour mettre un terme à l'agression sioniste contre les Palestiniens à Ghaza et en Cisjordanie occupée et à

faire tout ce qui est en leur pouvoir pour permettre aux Palestiniens de rester sur leur terre", a-t-il indiqué au cours d'une réunion du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine.

Selon Mahmoud Abbas, "l'entité sioniste ne veut plus écouter la voix de la raison ni celle de la communauté internationale d'ailleurs qui a adopté en vain une résolution en faveur d'une trêve humanitaire à Ghaza".

"Le peuple palestinien ne peut plus se taire face aux massacres des enfants palestiniens, au bombardement d'hôpitaux (...) et une punition collective", a-t-il ajouté, appelant "les Palestiniens" à se soutenir mutuellement et à rester unis". Avant d'ajouter : "Les autorités palestiniennes reconstruiront Ghaza et cette dernière restera tout comme la Cisjordanie occupée une partie intégrante de l'Etat palestinien".

R.I

TÉLÉ

VISION



TF1 Tout le monde debout



21h10

Jocelyn a bien réussi dans la vie. Mais, malgré les nombreuses recommandations de son meilleur ami Max, un médecin, Jocelyn se révèle également incapable de se retenir de mentir.

france.3 La finale

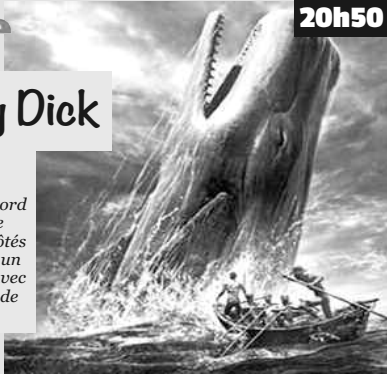


21h10

Atteint de la maladie d'Alzheimer et handicapé par de nombreux trous de mémoire, Roland a été forcé d'arrêter de travailler et de vendre son restaurant.

arte Moby Dick

1841. Ismaël embarque à bord du baleinier le Pégoud aux côtés de Queequeg, un harponneur avec lequel il vient de sympathiser.



20h50

C8 Commissaire Magellan



21h20

Le commissaire enquête sur le meurtre du fiancé de l'héritière de la famille Barbier, retrouvé mort sur le parcours de golf de la propriété.

TMCC Thor : le monde des ténèbres

21h15



Après les événements de New York, Loki est retenu prisonnier sur Asgard. Avec ses compagnons, Thor se bat pour maintenir la paix dans les Neuf Royaumes.

W9 Aladdin

21h05



Un marin qui navigue sur mers avec sa femme et leurs deux enfants, est pressé par les bambins de leur raconter l'histoire d'Aladdin.

Chérie 25 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires

21h05



L'agent Howard demande à Brenda de retrouver un jeune homme, Austin Blair, porté disparu. Travis Myers, a signalé sa disparition un mois plus tôt.

La chanteuse Cher confie qu'elle n'a "jamais aimé" sa propre voix



L'artiste des tubes Believe et If I Could Turn Back Time a révélé qu'elle a du mal à accepter sa voix qui ne ressemble selon elle "pas à celle d'une femme, ni à celle d'un homme". "Je ne suis pas une fan de Cher". Contrairement au public qui la suit depuis plus de 60 ans, la chanteuse américaine Cher a confié qu'elle n'avait jamais aimé le son de sa propre voix.

Interviewée pour la sortie de son nouvel album de Noël, l'artiste de 77 ans a révélé que si cela ne tenait qu'à elle, elle aurait abandonné sa voix au profit de celle d'une autre. "Je n'ai jamais aimé ma voix. Si j'avais eu le choix, j'en aurais probablement eu une autre, mais je n'ai pas eu le choix. J'ai eu la voix de ma mère", indique la chanteuse. "Elle ne ressemble ni à celle d'un homme, ni à celle d'une femme. Je suis quelque part entre les deux. Je fais ce que l'on fait quand on n'arrive pas à tenir une note: je ne prononce pas mes R. Je suppose que certaines consonnes sont difficiles à chanter, alors je les laisse ouvertes", ajoute-t-elle.

Véritable star de la chanteuse, Cher s'est fait connaître grâce à de nombreux tubes et à l'instar de If I Could Turn Back Time ou Believe, qui a notamment contribué à populariser l'utilisation de l'autotune. Mais malgré de nombreux hits au sommet des charts, l'artiste américaine reste assez critique vis-à-vis de sa musique et avoue qu'elle ne s'est pas toujours sentie satisfaite de ses albums.

"J'ai fait tellement d'albums, et certains de ceux que je pensais être aussi bons que possible n'ont pas été des succès. Et d'autres, qui ne m'enthousiasmaient pas, l'ont été", confie-t-elle.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité » Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 021737128 / 021737678 / 021749981
Fax : 021 73 95 59
E-mail: agence.regie@anep.com.dz,
programmation.regie@anep.com.dz.

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

LE 26^E SILA Une rencontre sur la présence dans le monde de la littérature africaine

"Afrique, conscience et empreintes", une rencontre focalisée sur la présence de la littérature africaine dans le monde, a été animée, samedi à Alger dans le cadre du 26^e Sila, par des académiciens universitaires qui ont mis en valeur l'affirmation de discours autochtone africain devant le regard réducteur et colonialiste de ses prédateurs.



Organisée à l'Espace africain, cette rencontre a vu l'intervention du professeur de littérature comparée à l'Université de Annaba, Abdelmadjid Hanouf, de l'enseignant universitaire à Alger II, Wahid Benbouaziz et de l'académicien et enseignant à l'Université "Mohand-Oulhadj" de Bouira, Mustapha Ould Youcef. Faisant remarquer d'entrée qu'il existe "plusieurs littératures africaines" de par la "diversité culturelle et linguistique" que recèle ce grand continent, le professeur de littérature comparée, Abdelmadjid Hanouf a relevé l'"inadaptation des méthodes d'étude appliquée jusque-là", basées sur une vision purement colonialiste qui "ne voyait la littérature africaine que par le véhicule linguistique de l'occupant", ajoutant qu'il convenait de "changer d'approche académique" qui devrait se porter sur la notion de "pluralité littéraire africaine". Le professeur à l'Université de

Annaba a appuyé son propos en donnant l'exemple de l'"étude et l'analyse de la mémoire", un des nombreux aspects révélateurs, s'ouvrant sur une étude comparative pertinente qui établit clairement la pluralité culturelle en Afrique, car se déclinant "en plusieurs champs d'études: mémoires plurielles, familial, tribale, nationale et humaine". Dans une intervention tournée sur l'histoire de l'Afrique sous le joug colonial, l'universitaire Wahid Benbouaziz est d'abord brièvement revenu sur la perception de l'africain de sa condition d'être colonisé et esclavagé, et l'évolution de son rapport à ses bourreaux, jusqu'à l'apparition de la Négritude, mouvement littéraire qui avait alors, décidé d'assumer entièrement cette vision péjorative et réductrice du conquérant occidental, dès lors qu'elle établissait clairement la différence entre "l'homme nègre" et "l'homme occidental". Le conférencier a ensuite enchaîné en mettant à nu les stratégies d'alliance datant du

XIX^e siècle, du capitalisme avec le sionisme pour la création d'une force prédatrice politico-économique qui allait permettre, pendant longtemps l'exploitation, en toute impunité, des richesses et des réserves naturelles de l'Afrique. Wahid Benbouaziz a ensuite fait remarquer qu'il était "nécessaire de connaître les relations géopolitiques d'antan, pour mieux comprendre les enjeux d'une écriture littéraire africaine pro-capitaliste", évoquant quelques auteurs qui ont dénoncé ces stratégies de circonstances, à l'instar du Kényan Ali Al'amin Mazrui, du Camerounais, Achille Mbembe, ou encore du Congolais Alain Mabanckou. L'académicien et universitaire Mustapha Ould Youcef a d'abord rappelé que le regard de l'Europe à l'Afrique "a de tous temps été anthropologique et non culturel" et que les écrivains africains qui s'expriment dans les parlers locaux, "ne pouvaient pas atteindre l'universalité", contrairement à ceux qui "choisissent la langue de l'oc-

cupant comme véhicule linguistique à leurs œuvres". L'intervenant a également relevé que la littérature africaine s'exprimant dans la langue de l'autre, avait accès à l'"impression, aux distinctions et à un lectorat plus large", faisant remarquer enfin, que la littérature africaine contemporaine a réussi à s'extraire du sentiment d'infériorité qui l'habitait, au regard de tous les prix Nobel africains, qui, malgré leur choix de s'exprimer dans les langues occidentales, tenaient dans les contenus de leurs œuvres un discours autochtone tourné vers l'Afrique, vers sa culture et donc vers ses littératures. Jusqu'au 2 novembre prochain, les conférences et les rencontres de l'Espace africain se poursuivront autour de différents thématiques, notamment sur le leader sud-africain Nelson Mandela (1918-2013) à l'occasion du dixième anniversaire de sa disparition, et "L'héritage de Frantz Fanon (1925-1961) dans le monde".

R.C

Guelma: ouverture du 10^{ème} forum international sur l'œuvre de Kateb Yacine

La 10^{ème} édition du forum international sur la vie et l'œuvre de Kateb Yacine (1929-1989) s'est ouverte samedi à Guelma par un appel aux intellectuels et écrivains de tous les pays à condamner les crimes perpétrés par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien, à Gaza. Ali Abassi, président de l'association de promotion du tourisme et de l'animation culturelle, initiatrice de la rencontre, a affirmé dans son allocution qu'un appel officiel sera adressé aux écrivains et chercheurs de tous les pays pour se lever contre les violations infâmes de l'occupation sioniste à Gaza contraires à toutes les valeurs humaines. Selon l'intervenant, l'actuelle édition aborde les faits et personnes ayant impacté et figuré dans l'œuvre de Kateb Ya-

cine dont sa mère, Lakhdar, Nedjma et autres figures rencontrées lors de ses pérégrinations. Pour le président du comité scientifique de la rencontre, Pr. Mansour Mehenni de l'université El Manar de Tunisie, Kateb Yacine demeure le plus grand écrivain maghrébin en langue française et "la plupart des écrivains s'inspirent de ses œuvres et textes". Djalila Dedache, chercheuse en sociologie et chargée du projet de théâtre vivant dans la région de Paris (France), a évoqué la vie de Kateb Yacine sous le joug du colonialisme puis son déplacement vers la France et ses rencontres avec les écrivains de son temps dont le poète martiniquais Edouard Glissant avec qui il partageait le fait d'appartenir à une région occupée par la France coloniale. Les deux auteurs étaient

ensemble lorsque Yacine a publié son roman Nedjma en 1956 et c'est ce même poète martiniquais qui a en outre préfacé "Le cadavre encerclé", a relevé l'intervenante soulignant que lors de la présentation la même année de la pièce "Le cadavre encerclé" à Bruxelles, ce fut Glissant qui monta sur la scène pour présenter la pièce bravant les menaces de groupes de droite de faire exploser la salle. Plus de 20 communications d'universitaires d'Algérie, d'Italie, de France, de Tunisie et du Sénégal sont programmées durant les trois jours de ce forum organisé en coordination avec la coordination internationale des recherches et études brachylogiques coïncidant avec le 34^{ème} anniversaire de la mort de Kateb Yacine le 28 octobre 1989.

R.C

La chanteuse palestinienne-chilienne Elyanna reporte sa tournée nord-américaine

La chanteuse palestinienne-chilienne Elyanna a reporté sa première tournée nord-américaine parce qu'elle veut honorer le peuple palestinien. "J'ai mal au cœur avec tout ce qui se passe dans mon pays natal", a-t-elle écrit sur Instagram. « J'ai décidé de reporter ma tournée jusqu'à nouvel ordre. Gaza, je prie pour toi. Je souhaite la paix à mon peuple. La tournée de 22 jours aurait eu lieu du 6 au 28 novembre à Dallas, Houston, Toronto, Montréal, Washington, New York, Chicago, Detroit, San Francisco et Santa Ana. Plus tôt cette année, Elyanna est devenue la première artiste à donner un concert complet en arabe au festival de musique Coachella en Californie. La musicienne est connue pour ses chansons « Ghareed Alay », « Ala Bali », « Ana Lahale » et le récent « Mama Eh », entre autres. La musique de la chanteuse basée à Los Angeles est un mélange de rythmes arabes et occidentaux, qu'elle attribue à son éducation multiculturelle. Elyanna a normalisé les paroles arabes dans le monde occidental tout au long de sa carrière, s'inspirant d'artistes tels que Lana Del Rey et Beyoncé, ainsi que de légendes du Moyen-Orient comme Fayrouz.

N.C

Solidarité: Une Semaine du Cinéma palestinien à la Cinémathèque tunisienne

La Cinémathèque tunisienne organise du 31 octobre au 5 novembre 2023 la «Semaine du Cinéma palestinien». Cet événement cinématographique s'inscrit dans le cadre de l'élan de solidarité de la Tunisie avec le peuple palestinien. Le programme de ces journées dédiées à la cinématographie palestinienne et qui prévoit des projections et des séances de débat en présence de plusieurs réalisateurs palestiniens comporte une sélection de sept films produits entre 1988 et 2022 et signés par d'illustres cinéastes palestiniens: « Noces en Galilée » de Michel Khleifi (1988) « Gaza mon amour » de Tarzan et Arab Nasser (2020), « L'anniversaire de Leila » de Rachid Masharawi (2008), « Alam » de Firas Khouri (2022) « Writing on snow » de Rachid Masharawi (2017), « Jenin Jenin » de Mohammed Bakri (2002) et « Les Yeux du voleur » de Najwa Najjar (2014). Des lectures sur le cinéma de la résistance sont également au programme à la Bibliothèque Mohamed Mahfoudh le 3 novembre prochain. L'organisation de cette manifestation cinématographique intervient après l'annulation par le ministère des affaires culturelles de la 34^{ème} édition des Journées cinématographiques de Carthage (JCC) du 28 octobre au 4 novembre 2023, et ce, en guise de solidarité avec le peuple palestinien et compte tenu des conditions humanitaires critiques observées dans la Bande de Gaza et dans tous les territoires palestiniens occupés à la suite de la brutale agression sioniste.

R.C

FESTIVAL DU CINÉMA MÉDITERRANÉEN DE MONTPELLIER L'Antigone d'or 2023 décerné au film turc "Nuit noire en Anatolie"

Samedi, le Festival international du cinéma méditerranéen de Montpellier a offert sa récompense suprême, l'Antigone d'or, au film turc "Nuit noire en Anatolie" d'Ozcan Alper. Dans la section documentaires, Le jury présidé par l'acteur et réalisateur Pascal Elbé a décerné le Prix Ulysse Decipro doté de 2 500 € au film "BYE BYE TIBERIADE" de la réalisatrice et actrice franco-palestinienne Lina Soualem; ainsi, une Mention a été attribuée à "DANSER SUR UN VOLCAN" de Cyril Aris (Allemagne/Liban, 2023). Lina Soualem a consacré son discours aux générations de femmes palestiniennes, à commencer par sa mère, l'icône Hiam Abbas, a-t-elle pu dans un message. De son côté, le jury de la 33^e édition de la Bourse d'aide au développement décernée dans le cadre des Cinemed Meetings du 45^e Cinemed - Festival du Cinéma Méditerranéen de Montpellier a attribué le Grand Prix à Le corbillard du bonheur (The Hearse To The Final House Of Happiness) du Palestinien Wisam Al Jafari (dont le dernier court métrage, Ambiance, avait participé à la compétition de la Cinéfondation du Festival de Cannes 2019). Cette bourse d'aide au développement est dotée de 8000 euros plus 2500 euros en prestations de post-production. La seconde bourse de 4000 euros plus 3500 euros est allée à un projet de premier long métrage franco-libanais : la comédie noire La mort ne m'aura pas vivant de Katia Saleh. La résidence d'écriture est allée à Le malentendu de la Tunisienne Sarra Abdi. Enfin, un prix spécial est allé à Weedestine du Palestinien Saïd Zagha.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I					■	
II				■		
III		■			■	
IV				■		
V	■					
VI			■			■

HORIZONTALEMENT

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin I
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 815

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Partagent des histoires avec des Fameux.2 Poisson crocodile.3 Société savante.4 Vallée ou Prix Nobel britannique.- Bouche feu.5 Pas soumises à un frater, en principe.- Pair romain.6 Voisines du 06.7 Fin de liste.- Répliques.8 Gigueraît.9 Les Illibériens y crèchent.- Ressaut.10 Étirèrent du sucre ou glacèrent.

Verticalement

- 1 Pucés d'eau.2 Passa en revue.3 Au fond, la potch ne reflète pas beaucoup cet adjectif.4 S'établira dans l'endomètre.- Manifestation de respect.5 Anacréontique, pour les intimes.- Susan de Lévy.6 Nashi.7 Services secrets pakistanais.- Soeur des Brontë.8 Dans le 56.- Symboliquement, et si tout va bien, on pourrait le rapprocher de Cr.- Pièce de zanzi.9 Adverbe.- Tunique vasculaire.- Un dieu du ciel.10 Font sortir les griffes des chatons, dans la seconde partie.

Mots croisés grille N° 815

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2						■					
3											
4			■				■				■
5							■			■	
6											
7		■							■		
8				■		■		■			
9							■				
10				■							
11			■								

Horizontalement

- 1 Attraction hydrologique bretonne.2 Dormeur sur les côtes bretonnes, en particulier.- Mit du jaune.3 Vent, mais pas que sur la côte (trois mots).4 Dans le nom breton de la Bretagne.- A la tête du monde ?- Passent avant les autres.5 Visa du majeur.- Bord.6 Eclairasse.7 Poursuivies en justice.- Avant 2007.8 Dieu de la pluie.- Protection alimentaire.9 Forme elliptique.- Résultat de fraction.10 Terre bretonne.- Mesures.11 Note à l'envers.- Misse du vif.

Verticalement

- 1 Bretonne.2 Presqu'île.- Prénom ou se pêche au son.3 Borde toute la Bretagne.- Col alpin.4 Non établis.5 Comportements vides.6 Forme du ciel.- Fin de liste.7 Terme d'échecs.- Pointe sur mer.- Interjection.8 Serpentas.- Ville du Mali.9 Ascenseurs des capucins.- Philosophe qui dialogue avec Marie.10 Grande d'Egypte.- Rets de pêche.11 Poisson.- Poisson ou sert à pêcher le poisson.

Saisie de 1,5 kg de kif traité

Les éléments de la police de la sûreté de daïra d'Ain M'lila (Oum El Bouaghi) ont réussi en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale à saisir 1,5 kg de drogue (kif traité), a-t-on indiqué hier dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le document a précisé que cette opération commune des deux corps de la police et de la gendarmerie nationale de lutte contre la criminalité urbaine a permis l'arrestation de trois personnes en possession de cette quantité de drogue qui a été saisie. Toutes les mesures légales ont été prises à l'encontre des mis en cause, et ce en coordination avec les instances judiciaires, a ajouté le communiqué.

ORAN**Un projet pour la réalisation d'un port de pêche**

Un projet de réalisation d'un port de pêche dans la wilaya d'Oran est en cours d'étude au niveau de la Direction locale de la pêche et de l'aquaculture, a indiqué, hier, son premier responsable, Menouar Megheni Sandid. «Trois sites ont été proposés pour abriter ce nouveau projet, soit Capo Rousseau à Bir El Djir, La Madrague à Ain El-Turk et Cap Carbon à Arzew», a déclaré ce même responsable, précisant que

«les trois sites seront soumis à la commission de wilaya de choix de terrains». Ce projet abritera environ 300 embarcations de différents types et dimensions : chalutiers, petits-métiers, sardiniers, embarcations de plaisance, entre autres, a-t-on indiqué. Ce projet vise à répondre aux attentes exprimées par les professionnels de la pêche, en plus d'offrir à la population un espace de plaisance et de loisirs. La wilaya dispose de deux ports de pêche à Oran et Arzew, ainsi que d'un abri de pêche à Kristel, sachant que ce projet, qui sera réalisé en dehors de la ville, sera un plus pour le secteur de la pêche. Une étude sur la réalisation d'un abri de pêche au niveau de Cap Blanc à Ain El Karma a

également été réalisée par la Direction locale des Travaux Publics, a fait savoir la même, ajoutant que sa direction examine cette proposition.

GRÈCE**Des migrants en colère perturbent le trafic du port de Rhodes**

Quelque 400 migrants et réfugiés ont manifesté, hier, dans le port de l'île de Rhodes en Grèce, perturbant le trafic, pour réclamer leur transfert immédiat ailleurs dans le pays, ont rapporté les

garde-côtes. Les migrants ont empêché un bateau de partir et un autre d'accoster. Arrivés pour la plupart en Grèce après des sauvetages lors de la traversée périlleuse de la Méditerranée, ces migrants ont été transportés à Rhodes pour le traitement de leur dossier. Ils exigeaient d'être transférés immédiatement de cette île vers des structures d'accueil plus appropriées ou vers la Grèce continentale, selon les garde-côtes.

La police du port a entamé des négociations avec les migrants. Selon les chiffres officiels, 10.790 migrants et réfugiés sont arrivés en Grèce au cours des huit premiers mois de 2023, soit le double des 5.216 enregistrés au cours de la même période l'année dernière.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:46	12:45	16:02	18:01	19:22

Météo

Alger	☀️	24	Tizi Ouzou	☀️	25
Tiaret	☀️	28	Béjaïa	☀️	24
Constantine	☀️	26	Oran	☀️	27

CHU D'ORAN**Deux interventions chirurgicales par énucléation bipolaire de la prostate**

L'équipe médicale et paramédicale du service d'urologie du Centre hospitalo-universitaire CHU "Dr Benzerdjeb" d'Oran vient d'effectuer deux interventions chirurgicales par énucléation bipolaire de la prostate, couronnées de succès, a-t-on appris hier de cet établissement. Ces deux opérations sont les premières du genre à avoir lieu dans des hôpitaux publics du pays, sachant que ces interventions étaient effectuées à l'étranger et coûtaient des sommes énormes, a indiqué la cellule d'information et de communication du même hôpital. Les opérations d'enucléation bipolaire de la prostate sont effectuées pour les malades atteints de tumeurs bénignes de la prostate, notamment les personnes atteintes de maladies de la prostate qui ont souffert de complications suite à des interventions chirurgicales

mono-polaires. Néanmoins, les deux interventions chirurgicales, récemment réalisées sur deux patients, n'ont enregistré aucune complication secondaire post-opératoire.

Une équipe médicale et paramédicale algérienne, présidée par le professeur Benatta Mahmoud, chef du service des voies biliaires et de la greffe rénale, a confirmé que les deux patients, âgés de 60 et 70 ans, sont en «bonne santé». L'année écoulée, le service précité a réussi à réaliser deux opérations chirurgicales pour implanter le muscle sphincter artificiel chez des patients souffrant d'incontinence urinaire et des patients souffrant de la prostate, sachant que le processus de miction est activé de manière naturelle et peut être contrôlé par un bouton qui s'ouvre et se ferme de manière fluide, a-t-on ajouté.

BEJAIA**Le documentaire "On est toutes pareilles" en avant-première**

La jeune cinéaste Nesrine Aïtout a diffusé, samedi soir, en avant-première à Bejaïa, son moyen métrage intitulé "On est toutes pareilles", un documentaire de 21 minutes, consacré à la lutte des femmes contre le cancer du sein. Le film, assez poignant, retrace le parcours réel d'une femme en proie à un cancer du sein, mais qui refuse de succomber au désespoir et à la fatalité, bataillant du mieux qu'elle peut pour s'en sortir. A quelques jours d'un examen de contrôle, elle affronte avec l'aide d'une psychologue ses angoisses et ses

peurs, tiraillée, notamment, par la vie et l'avenir de son unique enfant en préadolescence. «Je veux vivre pour toi», ne cesse-t-elle de se répéter à chaque fois que celui-ci vient se blottir dans ses bras ou chercher auprès de l'affection. Cette relation filiale l'a aidé à éviter l'abattement et les émotions négatives. Intimement, elle s'est recluse dans un processus en soi qui, à chaque moment critique, la ramène à se ressaisir et à avancer, d'autant que l'environnement médical qui l'entoure lui assure tous les soutiens. Au bout du compte, ses examens de contrôle vont

s'avérer positifs, son cancer étant en rémission de la maladie, grâce à son combat qui a payé, la prise en charge médicale et les soins soient appréciés. L'appui et le réconfort mental et familial ont également aidé sa rémission. Le film, tourné en France, a été suivi par un assistance nombreuse, notamment des médecins dont des spécialistes en oncologie et des représentants de la société civile, qui ont saisi l'occasion pour débattre des conditions à réunir et des gestes à développer pour limiter la progression du cancer du sein en Algérie.

LIBAN**Un obus de l'armée israélienne touche le QG de la mission de l'ONU**

Un obus de l'armée d'occupation sioniste a touché samedi le siège de la Force intérimaire de l'ONU au Liban (Finul) dans le sud du pays, a rapporté un porte-parole de l'organisation onusienne. «Un obus a touché l'intérieur de la base» de Naqoura, a déclaré Andrea Tenenti, porte-parole de la Finul au Liban. Un obus de l'armée d'occupation sioniste «a traversé le mur en ciment» autour du QG de la Finul, situé dans le sud du Liban, a indiqué pour sa part une source mili-

taire libanaise, citée par des médias. Au Liban, la Finul a précisé dans un communiqué que «plusieurs» de ses positions avaient subi des dégâts au cours des «trois dernières semaines». Près de 29.000 personnes ont été déplacées au Liban après l'intensification des agressions sionistes à la frontière libanaise avec la Palestine occupée, selon les chiffres publiés récemment par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

PALESTINE**Près de 1600 Palestiniens arrêtés depuis le 7 octobre**

Depuis le début de l'agression sioniste contre Gaza et la Cisjordanie occupée, le 7 octobre en cours, 1590 Palestiniens ont été arrêtés par les forces d'occupation, ont indiqué, hier, la Commission des Affaires des détenus et ex-détenus et le Club du détenu palestinien. Dans un communiqué relayé par l'agence de presse Wafa, les instances de défense des droits des détenus palestiniens ont précisé que «les arrestations ont été enregistrées particulièrement à El Khaili, Cisjordanie occupée, Qalqilya,

Tubas, Salfit et Tulkarem». L'arrestation de Palestiniens s'est accompagnée d'actes de saccage de leurs domiciles et de leurs biens, ainsi que de l'agression des membres de leurs familles, précisent les mêmes sources. Dans le même contexte, l'agence de presse a rapporté récemment que les forces d'occupation sionistes et des colons extrémistes transformant, depuis le début de l'attaque contre Gaza, les maisons de Palestiniens en casernes et saccaquent tous leurs biens.

TIPASA**Deux morts par asphyxie au monoxyde de carbone**

Deux personnes sont décédées, dans la nuit de samedi à dimanche, par asphyxie au monoxyde de carbone dans leur domicile familial sis dans la commune de Bourkika, wilaya de Tipasa, a-t-on appris des services de la protection civile. Les deux victimes, un homme

et une femme, ont été retrouvées mortes dans leur domicile familial situé à la ferme Djabouri Mohammed (commune de Bourkika), asphyxiés par les émanations de monoxyde de carbone en provenance du chauffe-eau, selon le premier constat effectué par les agents de la

protection civile. Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile d'Ahmar El Ain et de l'unité principale de Tipasa sont intervenus pour transférer les deux corps sans vie vers la morgue de l'hôpital de Hadjout, a ajouté la même source.